

Mme LucaS Philosophie.

Obéir, est-ce renoncer à être libre ?

[définition de l'obéissance] L'obéissance consiste à faire ce qu'une autre personne nous dit de faire, parce qu'elle a autorité sur nous, *[type 1 d'obéissance]* soit parce qu'elle peut user de sanctions si nous le lui obéissons pas, *[type 2 d'obéissance]* soit du fait des qualités que nous reconnaissons à cette personne, qui l'autorisent à nous dicter notre conduite. *[Lien avec le sujet]* J'obéis alors tantôt par peur de celui à qui j'obéis, tantôt parce que je lui fais confiance, mais dans les deux cas, lorsque j'obéis je renonce à ma liberté. *[Définition de la liberté]* En effet être libre c'est pouvoir être au principe de ses actes [= pouvoir soi-même se décider], que la liberté soit définie *[sens 1]* comme libre-pouvoir, c'est-à-dire possibilité de faire ce que j'ai décidé, ou libre-vouloir *[sens 2]*, qui désigne la possibilité de choisir ce que je veux faire sans que rien ne m'y détermine. Puisque lorsque j'obéis je me soumetts à la volonté d'un autre, l'action faite n'est pas issue de ma volonté, mais de celle de cet autre à qui je me soumetts. L'obéissance serait ainsi nécessairement le renoncement à ma liberté. *[Définition de renoncement]* La notion de renoncement implique une forme d'acceptation dans l'abandon de ma liberté : renoncer, c'est au fond choisir d'obéir plutôt que de choisir de poser une action qui vienne de moi, une action libre. En ceci je suis libre d'obéir, dans la mesure du moins où je peux toujours choisir de ne pas obéir. Je peux même être libre d'obéir dans la mesure où l'obéissance est parfois la condition de ma liberté, du petit enfant qui obéit à ses parents au citoyen qui choisit d'obéir aux lois de son pays. Non seulement l'obéissance en tant qu'elle est choisie est libre, mais elle peut dans certains cas être la condition même de la liberté. La liberté en effet se distingue de la licence, qui vise à ne se soumettre à aucune contrainte. La liberté implique une forme d'obéissance, pour apprendre à agir conformément à ce que me dicte ma raison, à commencer par une obéissance à soi.

[Problème] D'un côté l'obéissance est le renoncement à ma volonté propre et traduit donc une absence de liberté : de l'autre si je n'obéis jamais à rien, je ne peux véritablement être libre car je ne peux apprendre à suivre ma raison.

[Problématique] L'obéissance scelle-t-elle la mort de la liberté, ou au contraire peut-elle en être la condition ?

[Annonce de plan] Nous verrons dans un premier temps que l'obéissance traduit l'absence de liberté, pour voir ensuite que la liberté peut subsister si ce à quoi j'obéis est conforme à ma propre volonté. Nous pourrons voir enfin que l'obéissance ne m'enlève pas ma liberté, mais qu'elle en rend seulement l'exercice plus périlleux.

I. L'obéissance est renoncement à notre liberté

A. Obéir est absence de liberté, car en obéissant je fais la volonté d'un autre. Or l'action libre est celle dont la cause est en moi, non à l'extérieure de moi.

B. L'action faite par obéissance est faite par peur la sanction, donc mon action n'est pas libre dans la mesure où ma volonté ne peut pas choisir entre une chose et son contraire sans que rien ne la détermine. Ce qui la détermine ici au contraire est la peur de la sanction qui peut être exercée en conséquence de la non-obéissance.

C. L'action faite par obéissance d'obligation devient ainsi contrainte. L'obligation suppose un assentiment de ma liberté. Mais dans la mesure où l'obéissance s'impose à moi à cause de la possible sanction, l'ordre devient contrainte (physique ou morale, la contrainte me force à choisir une chose plutôt qu'une autre).

II. Une action faite dans l'obéissance peut être toutefois une libre si elle est conforme à ma volonté

A. L'obéissance peut être compatible avec ma liberté si ce à quoi j'obéis est conforme à ce que me dicte ma propre volonté. Alors en obéissant à l'autre j'obéis librement, car j'obéis encore à ma volonté.

B. Si l'ordre auquel j'obéis est en accord avec la raison, alors en obéissant j'apprends la liberté. (L'enfant n'est pas capable d'agir toujours en suivant la raison ; il a donc besoin de d'abord suivre la raison de ceux qui l'éduquent pour apprendre ensuite à agir en suivant non ses désirs, mais la raison. L'obéissance est alors la condition de l'avènement de sa liberté, à condition que ce à quoi il obéisse soit conforme à la raison ; il sera ainsi ensuite capable de suivre sa raison).

C. L'obéissance peut donc encourager ma liberté est même celle-ci suppose toujours une forme d'obéissance.

La liberté ne consiste pas à agir sans aucune contrainte, ou alors il s'agit seulement du plus bas degré de la liberté. La liberté suppose bien au contraire de suivre la contrainte que la raison nous impose. Être libre au fond c'est devenir capable d'obéir à sa raison. L'obéissance n'est pas qu'obéissance à une autre personne, elle est d'abord essentiellement obéissance à soi.

// « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté », Rousseau.

III. L'obéissance ne doit donc jamais masquer notre liberté, car nous pouvons toujours choisir de désobéir.

A. L'obéissance est toujours libre dans la mesure où je peux encore choisir de ne pas obéir (réfutation du I.B et C). La « mauvaise foi » (Sartre) dont l'homme est capable assimile la possible

punition à l'absence de choix. Mais si la désobéissance entraîne une sanction, cela ne veut pas encore dire que je ne peux pas (au sens de possibilité pratique) désobéir.

B. L'ordre auquel on me demande d'obéir provoque en réalité ma liberté

La liberté suppose la possibilité de dire non, et donc de désobéir. La liberté suppose donc quelque chose à quoi résister.

C. L'obéissance n'est pas le renoncement à notre liberté, mais plutôt le masque du refus d'assumer le fardeau de notre liberté. La liberté est un lourd fardeau car elle implique la responsabilité (si l'action est librement exécutée, j'en suis responsable). Refusant cette responsabilité, l'homme peut prendre l'obéissance pour se masquer à lui-même sa propre liberté, en faisant semblant de croire qu'il n'a pas le choix, puisqu'on lui en a donné l'ordre. Mais nous avons vu que l'ordre n'exclut pas la liberté : quelles qu'en soient les conséquences, j'ai encore la possibilité pratique de ne pas faire ce qu'on me demande. Je suis donc libre en obéissant – dans la mesure où j'ai la possibilité de ne pas le faire. La possible sanction n'est donc pas ce qui me fait renoncer à ma liberté, mais ce que j'invoque comme excuse pour ne pas porter ce poids de la liberté en osant me lever contre l'ordre que l'on m'a donné.

Pour conclure, l'obéissance n'est pas le renoncement à ma liberté. Si l'ordre est conforme à ce que me dicte ma raison, en obéissant je reste libre. Si l'ordre auquel j'obéis est contraire à ma raison, je suis encore libre en l'exécutant, car je peux choisir de ne le pas faire. Il ne faut donc pas choisir entre liberté et obéissance : il n'y a pas de liberté sans une forme d'obéissance, d'obéissance à soi, et il n'y a pas d'obéissance qui, contre les apparences, ne fasse pas appel à ma liberté. Encore faut-il à l'homme le courage d'exercer cette liberté qui sans cesse s'offre à lui.